



Litige sur mandat "Pro" de la bourse de l'immobilier

Par **MM76**, le **29/09/2019** à **15:25**

Bonjour,

Je suis en litige avec la bourse de l'immobilier sur un mandat "Pro" car je suis entré en relation avec un acquéreur potentiel de mon bien avant la signature de ce mandat.

Les négociations avec cet acheteur avaient été faites sans frais d'agence puisqu'il n'existait pas de mandat au moment. L'acheteur ayant besoin de réfléchir j'ai été approché par la BI pendant ce temps avec qui j'ai malheureusement signé ce mandat dit non exclusif mais avec obligation de diriger vers eux les acheteurs potentiels. L'acheteur après réflexion ayant décidé de faire un compromis de vente, j'ai prévenu l'agence de la signature de celui-ci.

La BI m'accuse maintenant d'avoir commis une faute contractuelle et exige que je lui règle la somme de 15600€ en réparation du préjudice causé, et à défaut d'engager une procédure judiciaire.

Que dit le droit dans ce cas particulier?

Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **29/09/2019** à **18:51**

Bonjour

De quelles preuves disposez vous pour justifier le contact né avant la signature du mandat ?

Par **MM76**, le **29/09/2019** à **18:56**

Bonjour,

Les preuves dont je dispose sont:

- Le relevé de facture téléphonique,

- Capture d'écran des appels entrants et sortants,

- Témoignage de l'acheteur.

Cordialement

Par **puppet-show**, le **02/12/2022 à 11:18**

Bonjour,

Bon votre affaire date de plus de 3 ans , mais on ne sait jamais si vous avez le message, auriez vous la gentillesse de nous dire comment s'est fini votre histoire avec la Bourse ?

Si j'avais lu votre message avant j'aurais pu vous aider, mais je ne l'ai vu que ce matin.

J'ai travaillé pour cette société fourbe, qui est fière de dire qu'elle le meilleur service juridique du monde.

J'ai tenu 4 ans avant de partir. La mentalité de cette boîte est vraiment très très spécial, pour ne pas dire autre chose..

L'honnêteté ne paie pas avec eux, vous avez été honnête, vous les avez prévenu et ils vous ont fait des histoires.

Si vous leur aviez dit que vous aviez vendu via une autre agence, ils vous auraient demandé le nom de votre acheteur, histoire d'être sûr que ce n'était pas un acheteur qui avait visité via leur intermédiaire, mais ils n'auraient rien pu dire.

Votre honnêteté n'a pas payé.